

CONSEIL REPRESENTATIF DES INSTITUTIONS JUIVES DE FRANCE

Contribution du Conseil représentatif des institutions juives de France au rapport 2022 de la CNCDH sur la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie

1. État du racisme, de l'antisémitisme et de la xénophobie en 2022 selon votre organisation

a. Quel bilan dresse votre organisation de l'état du racisme, de l'antisémitisme et de la xénophobie en 2022 ? A partir de votre expérience de terrain, pouvez-vous conclure à une certaine évolution quantitative et/ou qualitative du racisme, de la xénophobie et de l'antisémitisme pour l'année 2022 ?

La situation de l'antisémitisme, en France et dans le monde, a pris un tournant en 2020, année durant laquelle s'est abattue la crise sanitaire liée à la propagation du coronavirus.

La pandémie mondiale s'est en effet accompagnée d'une explosion de théories complotistes, nombre d'entre elles ayant placé les Juifs au centre de leurs accusations, en se fondant sur des thèses antisémites à caractère économique ou politique.

Si les réseaux sociaux et médias en ligne ont amplement facilité la diffusion des idées et discours de haine, ceux-ci sont devenus visibles par la suite au sein même de l'espace public, notamment à l'occasion de manifestations en opposition aux mesures de vaccination, comme en témoigne l'apparition des slogans « Qui ? » ou « Mais qui ? » sur les pancartes de militants d'extrême-droite.

Par ailleurs, le contexte pandémique a également donné lieu à une récupération jusque-là inédite des symboles de la Shoah, utilisés pour dénoncer la politique du gouvernement.

Trois ans après le début de la crise sanitaire, le Crif constate avec inquiétude que ce phénomène de hausse est encore loin d'être retombé. Au contraire, il se poursuit et s'amplifie au gré de l'actualité.

Un rapport de l'Agence européenne des droits fondamentaux¹ a récemment démontré que l'invasion russe en Ukraine avait contribué à une aggravation de l'antisémitisme, en partie à cause des nombreuses références au nazisme invoquées par la Russie pour justifier son attaque.

En parallèle, la **haine en ligne** s'est elle aussi aggravée, comme en atteste l'étude menée par le Center for Countering Digital Hate et l'Anti-Defamation League², qui a enregistré un bond de 61 % des tweets antisémites dans les deux semaines ayant suivi le rachat du réseau social par Elon Musk.

Mesurée ou ressentie, cette hausse de l'antisémitisme n'est cependant pas surprenante. Dans un contexte trouble, marqué par les conflits internationaux, une crise sociale et énergétique, des difficultés liées au changement climatique ainsi qu'au manque de pouvoir d'achat, il est tout à fait prévisible de voir la haine des Juifs gagner en visibilité, comme cela a souvent été le cas en temps de crise.

D'un point de vue qualitatif, cette haine demeure complexe à définir en raison de son caractère hybride. Au nouvel antisémitisme, qui conjugue différentes formes d'antisionisme et de négationnisme, se mêle un antisémitisme plus traditionnel reposant sur des thèses conspirationnistes très anciennes.

Néanmoins, des avancées positives sont à noter au niveau des politiques publiques récentes. Le projet de loi de finances pour 2023 prévoit ainsi une hausse du budget de la Dilcrah. De plus, la loi d'orientation et de programmation du ministère de l'Intérieur affirme la volonté du ministère de faire de la lutte contre les actes antireligieux une priorité.

b. Votre organisation dispose-t-elle d'indicateurs pour mesurer les actes à caractère discriminatoires ? Si oui, quel est le mode de collecte de données utilisé, et que révèlent les données 2022 ?

La mesure des actes à caractère antisémite reste à ce jour incomplète et difficile à exécuter. Le Crif s'appuie pour cela sur le travail du Service de Protection de la Communauté Juive (SPCJ), qui publie chaque année son Rapport sur l'antisémitisme³.

¹ European Union Agency for Fundamental Rights (2022). *Antisemitism - Overview of antisemitic incidents recorded in the European Union 2011-2021.*

² ADL, Center on Extremism (2022). Extremists, Far Right Figures Exploit Recent Changes to Twitter.

³ Service de Protection de la Communauté Juive (2022). *Rapport sur l'antisémitisme en France en 2021*.

Au-delà des actes, le Crif dispose en revanche de données sur la perception de l'antisémitisme en France, grâce à une enquête IPSOS menée en 2021⁴ (voir en annexe).

Ce sondage a permis de confirmer la perception d'une présence accrue de l'antisémitisme dans la société française. En effet, 74 % des interrogés considèrent l'antisémitisme comme un phénomène répandu, et 91 % pensent qu'il est autant ou plus répandu qu'il y a dix ans.

Il est également révélateur à l'égard du rapport entretenu entre l'antisémitisme et les opinions politiques. Ainsi, une donnée se distingue particulièrement des autres en signalant que 72 % des sondés trouvent l'antisémitisme répandu chez les électeurs de partis d'extrême-droite.

Enfin, l'enquête se penche spécifiquement sur la perception de l'antisionisme, en exposant une réelle ignorance de la population sur le sujet, alors que 38 % des sondés se trouvent dans l'incapacité de définir cette notion. Elle démontre, malgré ce manque de connaissance, le lien établi entre l'antisionisme et l'antisémitisme : 61 % des répondants pensent que des personnes antisémites s'en prennent à Israël au lieu des Juifs pour rendre leurs idées acceptables.

c. Quelles sont les situations les plus préoccupantes que vous ayez rencontrées en 2022 ?

Très attaché aux valeurs républicaines, le Crif s'est particulièrement engagé contre la progression de partis extrêmes à l'occasion des élections présidentielles et législatives.

Les positions défendues par les candidats de ces partis, qui sont fondamentalement opposées aux valeurs du Crif, ainsi que les résultats des élections législatives, apparaissent comme de véritables sources de préoccupation.

En effet, la recomposition radicale de l'hémicycle n'est pas sans conséquence. L'arrivée de ces nouveaux députés a fait émerger des problématiques en lien avec le racisme et l'antisémitisme au sein du travail parlementaire et du débat public.

Dans une tentative pour se défaire de son image de parti antisémite, le Rassemblement national a notamment manifesté son intérêt pour emporter la présidence du groupe d'amitié France-Israël ainsi que du groupe d'études sur l'antisémitisme. Dans le même temps, les élus du RN manifestent de plus en plus leur volonté de légiférer contre l'abattage religieux, qui touche aussi les musulmans.

Du côté de l'extrême-gauche, une idéologie antisioniste a conduit les élus à prendre des initiatives en s'attaquant à la politique de l'Etat israélien : questions écrites au Gouvernement, propositions de résolution associant le régime démocratique israélien à un régime d'apartheid, formations d'élus sur le conflit israélo-palestinien, réunions thématiques, accueil républicain de Salah Hamouri... En parallèle, ces mêmes élus multiplient de surprenantes propositions en faveur de la mémoire de la Shoah.

⁴ IPSOS (2021). La perception de l'antisémitisme aujourd'hui en France.

A l'extrême-droite comme à l'extrême-gauche, on assiste donc à une véritable volonté de se saisir de sujets liés à la communauté juive. Ces démarches sont cependant loin de faire preuve de cohérence et de sincérité, et semblent bien au contraire motivées par le seul intérêt politique.

2. Activités de votre organisation

a. Quelles actions votre organisation a-t-elle menées en 2022 dans le cadre de la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie ?

L'action du Crif est toute tournée vers la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie. Notre année est rythmée par les actions et les événements que nous menons en ce sens.

Notre objectif est d'instaurer des espaces de débats et d'échanges pour la société civile d'une part, et de sensibiliser les élus et les pouvoirs publics aux thématiques de lutte contre les discriminations, le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie.

Parmi les espaces de réflexions sur les sujets de société et d'actualité, le Crif tient chaque année sa **Convention nationale**. Cette année, elle a eu lieu à la Maison de la Chimie, à Paris.

Pour sa douzième édition, la Convention nationale du Crif a proposé des conférences et tables-rondes autour du thème "La France dans tous ses états".

Des dizaines d'acteurs de la vie publique et politique, mais aussi de la société civile ont participé aux panels et aux deux plénières de la journée.

Plus de 1400 personnes ont assisté aux échanges au cours de la journée.

Au programme de cette édition, des thématiques sur la place des Français juifs dans la société, sur la démocratie israélienne, la relation franco-algérienne, la menace des populismes européens, les dangers des partis politiques extrêmes, mais aussi la gastronomie comme moyen de vivre ensemble, le sport comme outil de lutte contre les discriminations, et l'écologie comme nouveau système de pensée.

Toute la journée, des documentaires et des films étaient également présentés. Parmi eux, *Histoire de l'antisémitisme, le temps du rejet 1144-1791*, et *Histoire de l'antisémitisme, les nouveaux visages de l'antisémitisme 1945* à nos jours.

Enfin, tout au long de la journée de Convention était présentée l'exposition *La Voix des Yézidis*, en partenariat avec le Père Patrick Desbois.

Toute l'année, le Crif anime, via son **écosystème digital**, une communauté forte de 300 000 personnes sur les réseaux sociaux et propose des contenus dédiés à la lutte contre la haine et les discriminations. Les publications du Crif visent aussi à mieux faire connaître le judaïsme français et à lutter contre les préjugés.

Les Commissions du Crif

Au sein du Crif, 7 Commissions se réunissent mensuellement pour travailler sur leurs sujets de réflexions et reçoivent des élus et des personnalités publiques et politiques françaises et internationales.

- La Commission Etudes politiques
- La Commission Elus locaux
- La Commission Relations internationales
- La Commission du Souvenir
- La Commission Relations avec l'Eglise et le monde chrétien
- La Commission Relations avec les Musulmans
- La Commission Médias

Chaque Commission est présidée par un membre du Comité directeur et appuyée par le travail d'un membre de l'équipe permanente du Crif.

Tous les membres de l'Assemblée générale du Crif sont libres de rejoindre autant de Commissions qu'ils le souhaitent.

Mémoire et transmission

Le voyage de mémoire à Auschwitz-Birkenau – Tous les ans, le Crif organise un voyage mémoriel au camp-mémorial d'Auschwitz-Birkenau, en Pologne, en partenariat avec le Mémorial de la Shoah.

Le voyage dure une journée et a lieu aux alentours du 27 janvier, date anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz-Birkenau et de la Journée internationale de commémoration en mémoire des victimes de l'Holocauste.

Parmi les participants au voyage, de nombreux élus français (maires, députés) ainsi que des membres représentant le gouvernement.

Chaque année, un groupe d'élèves fait également partie du voyage mémoriel.

En 2022, le voyage a eu lieu le 30 janvier et 180 personnes y ont participé.

Commémoration du Soulèvement du ghetto de Varsovie – En 2022, comme chaque année, le Crif, avec la coopération active de sa commission du Souvenir et le Mémorial de la Shoah a organisé la commémoration du Soulèvement du ghetto de Varsovie.

L'occasion de rendre hommage aux combattants du ghetto qui se sont levés le 19 avril 1943 contre les nazis.

En 2022, la cérémonie s'est déroulée en présentiel et était également retransmise en direct.

Cérémonie nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites et d'hommage aux Justes de France, commémorant la rafle du Vel d'Hiv - Comme chaque année, le Crif et le ministère des Armées, ont organisé la cérémonie nationale rendant hommage aux 13 152 hommes, femmes et enfants, arrêtés au cours de la tristement célèbre rafle du Vel d'Hiv.

En 2022, la cérémonie s'est déroulée en présentiel et était également retransmise en direct.

Partout en France, les délégations régionales du Crif ont également honoré la mémoire des victimes de la rafle du Vel d'Hiv.

Lest We Forget - N'oublions pas, Paris 2022

Passant, regarde, et souviens-toi

Dans le cadre de la commémoration du 80ème anniversaire de la rafle du Vel d'Hiv, le Crif a choisi de mettre à l'honneur le travail de l'artiste germano-italien Luigi Toscano, en exposant pendant un mois 42 portraits photographiques de survivants français de la Shoah, 42 destins individuels liés par une histoire commune, sur les grilles du Jardin du Luxembourg, à Paris.

Avec l'aide du Comité scientifique de l'exposition, nous avons contacté et rencontré 42 survivants de la Shoah, partout en France, en nous appuyant sur la définition anglo-saxonne du terme, à savoir "toute personne juive ayant subi les persécutions nazies pendant la Shoah".

Sous chaque photo, il était possible de scanner le QR code correspondant afin de découvrir le récit de notre rencontre avec chaque personne photographiée et l'intégralité de son témoignage.

Site Internet de l'exposition : https://lestweforget.crif.org/

Hommages et commémorations

Attentat terroriste de l'Hyper Cacher – Chaque année, le Crif organise la commémoration en hommage aux victimes de l'attentat de l'Attentat de l'Hyper Cacher, survenu en janvier 2015. La commémoration a lieu devant le supermarché, Porte de Vincennes.

Le Crif a pris l'habitude d'associer à cette commémoration toutes les victimes du terrorisme en France et dans le monde.

En 2022, la cérémonie s'est tenue le 9 janvier. La cérémonie a été rythmée par l'allumage de onze bougies en mémoire des quatre victimes de l'Hyper Cacher, Yoav Hattab, Yohan Cohen, Philippe Braham et François-Michel Saada, des victimes de l'attentat contre Charlie Hebdo, des forces de l'ordre assassinées dans l'exercice de leur fonction, des victimes de l'antisémitisme dans le monde, de Sarah Halimi, de Mireille Knoll et de toutes les victimes du terrorisme en France et dans le monde.

En 2022, la cérémonie s'est déroulée en présentiel et était également retransmise en direct.

Mars 2012 – mars 2022, La France face à l'antisémitisme et à l'islamisme -10 ans après les attentats de Montauban et de Toulouse, le Crif a organisé une soirée d'hommage autour du thème : "La France face à l'antisémitisme et à l'islamisme". Elle s'est tenue le lundi 21 mars, au Bataclan.

Hommage aux victimes de l'attentat d'Ozar Hatorah, à Toulouse – 10 ans après l'attentat survenu devant l'école juive Ozar Hatorah, à Toulouse, la délégation régionale du Crif à Toulouse a organisé une cérémonie d'hommage, le 20 mars 2022.

La journée d'hommage était construite en trois parties : un colloque, une pièce de théâtre et une cérémonie officielle en présence du Président de la République.

b. Votre organisation est-elle engagée dans des partenariats (avec d'autres organisations/avec les pouvoirs publics)? Si oui, quels projets ont été mis en place ou poursuivis en 2022 ? Votre organisation a-t-elle été notamment consultée dans le cadre de l'élaboration de nouveau Plan interministériel de lutte contre le racisme et l'antisémitisme (PICRA) ?

Les partenariats avec les pouvoirs publics en 2022

- Pour l'exposition Lest We Forget N'oublions pas, le Crif a travaillé de concert avec le Sénat.
 De nombreux partenaires faisaient partie du projet. Parmi eux, l'UNESCO, la ville de Paris, la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, le CERCIL (Le Centre d'étude et de recherche sur les camps d'internement du Loiret) Mémorial de la Shoah, le Comité français pour Yad Vashem, etc.
- En septembre 2022, le Crif a participé à la 5ème session du Dialogue bilatéral France-Israël sur l'antisémitisme, à l'invitation du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et de la DILCRAH. Des représentants de plusieurs ministères français et israéliens ont pris part aux échanges.

La stratégie européenne de lutte contre l'antisémitisme et de soutien à la vie juive

Le Crif est très impliqué dans la mise en œuvre de cette stratégie européenne et assiste régulièrement aux sessions de la Commission européenne qui lui sont dédiées.

En septembre 2022, le Crif a participé à une journée de travail sur l'abattage religieux et la liberté religieuse aux côtés d'organisations juives et musulmanes européennes, et de représentants des Etats membres.

En décembre 2022, le Crif a fait partie de la 3^{ème} réunion du groupe de travail pour l'implémentation de la stratégie européenne. Elle s'est tenue à La Haye, aux Pays-Bas et a réuni des dizaines de représentants des communautés juives européennes et des Etats membres.

Les discussions ont principalement porté sur la préservation et la promotion de la vie juive.

Plan interministériel de lutte contre le racisme et l'antisémitisme (PICRA)

Au niveau national de la stratégie européenne, le Crif est très attentif aux travaux de la DILCRAH pour la préparation du plan national de lutte contre le racisme et l'antisémitisme, qui devrait être remis à la Commission européenne au début de l'année 2023.

Dès qu'il y a été convié, le Crif a participé aux réunions préparatoires du plan autour de la DILCRAH et des équipes de la Ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances.

En août 2022, comme cela a été demandé, le Crif a remis ses recommandations à la DILCRAH.

Nos rencontres régulières avec la Ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances et la DILCRAH assurent le suivi du Crif vis-à-vis de la préparation du plan national.

3. Thématiques spécifiques

Selon les thèmes correspondant au champ d'actions de votre organisation, vous êtes invité(e)s à produire un paragraphe sur les projets menés par votre organisation (plaidoyer, accompagnement, prévention, sensibilisation, formation, etc) et à évoquer les principaux problèmes identifiés et les potentielles réponses qui devraient être initiées pour les résoudre.

c. a. Jeunesse et racisme, antisémitisme et xénophobie (y compris actions éducatives)

En ce qui concerne la jeunesse, le Crif organise ponctuellement des voyages et des ateliers de mémoire à destination des collégiens.

Par ailleurs, le Président du Crif a eu l'occasion de faire connaître ses priorités en matière d'éducation au ministre de l'Education nationale et de la Jeunesse Pap Ndiaye, lors d'un entretien en novembre 2022.

Sur la question des programmes scolaires, Yonathan Arfi a fait remarquer que l'enseignement de l'histoire des Français juifs était limité aux périodes de la création des religions, de l'affaires Dreyfus ou de la Shoah, alors que le judaïsme a pourtant toute sa place au sein de certaines périodes cruciales (Moyen-Âge, Révolution française, époque napoléonienne...). Il a ainsi regretté que la présentation des Juifs demeure principalement négative et victimaire, en omettant les contributions intellectuelles, culturelles et politiques apportées par les Français juifs à travers les époques. Enfin, il a souligné que l'antisémitisme dans ses formes contemporaines était lui aussi absent des programmes.

Concernant les problèmes d'antisémitisme au sein de l'école, le Président du Crif a insisté sur l'importance d'enseigner les outils contre ce nouvel antisémitisme, qui s'exprime particulièrement à travers la haine d'Israël et le complotisme.

d. b. Outils numériques (réseaux sociaux, algorithmes...), racisme et antisémitisme

La haine en ligne est une priorité majeure portée par le Crif, qui a saisi l'ampleur prise en France ces dernières années avec le développement des outils numériques. Il convient de rappeler qu'en terme de géolocalisation des contenus, Paris se positionne aujourd'hui comme l'un des champions mondiaux de la haine en ligne, d'après les résultats d'une étude présentée lors du Dialogue bilatéral France-Israël sur l'antisémitisme les 12 et 13 septembre.

Dans la continuité de **l'Observatoire de l'antisémitisme en ligne** (voir en annexe), réalisé par Ipsos pour le Crif, qui avait recensé 51 816 contenus antisémites pour l'année 2019⁵ et 48 979 pour 2020⁶, **le Crif a créé cette année un Pôle « cybersécurité et haine en ligne »** ayant vocation à traquer et signaler tout contenu antisémite présent sur les réseaux sociaux ou au sein de l'espace numérique, en partenariat avec les pouvoirs publics ainsi que les principaux réseaux sociaux.

e. Autres thèmes que vous souhaitez développer

Le Crif porte une attention particulière à la prise en compte de l'antisémitisme par les institutions policières et judiciaires. La France possède à ce jour une excellente législation sur le sujet. Une politique pénale existe, mais nécessite encore des améliorations afin d'être parfaitement applicable et appliquée.

Le Crif salue l'adoption de la définition de travail de l'IHRA par l'Assemblée nationale et le Sénat, puis par des villes et des régions. Cette définition sert désormais de base de travail commune à l'ensemble des parties prenantes. Cependant, celle-ci n'est pas encore tout à fait intégrée dans l'appareil d'Etat. De plus, un flou demeure du fait de l'exclusion des exemples contemporains d'antisémitisme hors de la définition.

Une attention particulière doit être portée à la question des exemples inclus dans cette définition de travail, notamment au cours de l'élaboration du PICRA.

Sur la formation des magistrats, le Crif soutient l'idée d'une **formation obligatoire pour les magistrats spécialisés au sein des pôles anti-discrimination**, ainsi que l'intégration d'un module spécifique dans le programme de formation initiale de l'ensemble des magistrats.

En matière de dépôt des plaintes, le Crif insiste sur **l'importance de former les policiers** à l'accueil des victimes, et rappelle la nécessité de reconnaître la spécificité antisémite d'un acte dès le début de l'enquête.

⁵ Ipsos (2020). Observatoire de l'antisémitisme en ligne.

⁶ Ipsos (2021). Observatoire de l'antisémitisme en ligne.

4. Perspectives d'avenir

Quelles actions votre organisation envisage-t-elle d'entreprendre dans les prochains mois et prochaines années concernant la lutte contre le racisme, l'antisémitisme, la xénophobie et les discriminations ?

De nouveaux partenaires

Aujourd'hui, force est de constater que nous manquons d'union et d'unité dans les combats que nous menons.

Le Crif souhaite travailler de concert avec davantage de partenaires au sein de la société civile.

Pour cela, de nouvelles Commissions vont être mises en place afin de permettre d'inclure de plus en plus d'acteurs associatifs et de la société civile dans les travaux menés par le Crif :

- Commission Ecologie acteurs environnementaux, monde rural, secteur du mieux-manger, etc
- Commission Droits de l'Homme le Crif a notamment la volonté de travailler sur la question de la crise des réfugiés et de travailler avec les associations dédiées (La Cimade, SINGA, etc.)
- Commission relative à l'égalité entre les femmes et les hommes
- Commission Sport
- Commission Education

Cela passe aussi par des interlocuteurs que le Crif souhaite diversifier.

En 2020, le Crif a mis en place les Conversations, un format vidéo de 30 minutes qui permet un échange entre un membre de l'organisation et un acteur clé de la société civile sur l'un des sujets d'actualité ou de préoccupation.

Nous avons déjà reçu Michaël Jeremiasz, champion de tennis paralympique, Ara Toranian, Président du CCAF, Frédéric Régent, Maître de conférences, spécialiste de l'histoire de l'esclavage, etc.

La reprise des Conversations est prévue pour le début de 2023.

Le constat du Crif est aussi celui de l'exclusion de la lutte contre l'antisémitisme du combat global antiraciste.

Le Crif souhaite aujourd'hui re-mobiliser les acteurs de la lutte antiraciste pour la lutte contre la haine envers les Juifs.

Une certaine incompréhension perdure en la matière. Pourquoi, depuis plus de cinquante ans, les Juifs sont-ils exclus des mobilisations et luttes antiracistes ?

Valoriser la richesse culturelle du judaïsme français

Pour lutter efficacement contre l'antisémitisme, le Crif est convaincu qu'une mission éducative et informative est nécessaire.

Les occasions de célébrer les apports du judaïsme et à l'histoire et la société française ne manquent pas. Le Crif souhaite un engagement des pouvoirs publics sur ce point afin de revaloriser le patrimoine juif français et d'en faire un outil de compréhension, et donc de lutte.

La question de l'universalisme

Résolument engagé pour la tradition républicaine, le Crif insiste toutefois sur l'importance que soit reconnue la spécificité de chaque haine.

Sans hiérarchie aucune, chaque haine obéit à des spécificités tout comme les réponses qui doivent être apportées par les pouvoirs publics.

Documents complémentaires disponibles sur le site du CRIF:

- Observatoire de l'antisémitisme en ligne 2020 | Crif IPSOS Game Changers | Avril 2021
- Observatoire de l'antisémitisme en ligne 2019 | Crif IPSOS Game Changers | Janvier 2021
- Enquête IPSOS pour le Crif « La perception de l'antisémitisme aujourd'hui en France » | Février 2021